



4.4. REGLEMENT GRAPHIQUE – CENTRE SUD

Révision du PLU arrêtée le :

Échelle de la carte : 1/2500

Révision du PLU approuvée le :



Zonage du PLU

- Zone urbaine
- Zone à urbaniser
- Zone agricole
- Zone naturelle

Prescriptions graphiques

- - - Implantation en retrait sur rue
- - - Linéaire commerces et services à préserver
- - - Linéaire de haie à maintenir ou à planter
- ⊠ Emplacement réservé
- ⊞ Servitude de mixité sociale
- ⬡ Périètre soumis aux orientations d'aménagement et de programmation
- Périètre d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG)
- ★ Eléments de patrimoines à préserver ou à mettre en valeur au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme (voir les plans 4.3, 4.4 et 4.5)

Fond de plan (cadastre, PCI 2021)

- Piscine
 Bâtiment
 Parcelle

Détail des zones

Zone Ua : centre historique du Grau-du Roi
Secteur Ua : rive gauche du centre historique et aux quais Général de Gaulle en rive droite
Secteur Ua1 : rive droite du centre historique (hors quais Général de Gaulle)
Secteurs Ua2 : front de mer du centre historique

- Zone Ub : zone avec une dominance d'habitat en R+1 et R+2 (individuel, jumelé, en bande et petits collectifs)
- Secteur Ub1 : front de mer caractérisé par la présence d'habitat individuel et de petits collectifs

Zone Uc : première tranche de l'écoquartier

Zone Ucamp : campings situés dans l'enveloppe urbaine

Zone Ud : zones urbaines dominées par l'habitat collectif
Secteur Ud1 : opération des Orchidées

Zone Ue : zones urbaines à vocation économique,
Secteur Ue1 : zone portuaire technique de Port Camargue
Secteurs Ue2 : zone d'activités de Mouveau Port
Secteur Ue3 : zone d'activités de Non plaisir
Secteurs Ue4 : zones d'activités commerciales, avec des sous-secteurs Ue4p correspondant à celles situées dans le quartier de Port Camargue
Secteurs Ue5 : zones d'activités de tourisme et loisirs
Secteur Ue6 : projet de centre de recherche spécialisé sur la mer
Secteur Ue7 : secteur d'activité de gardiennage

Zone Uep : zone à vocation d'équipements d'intérêt collectif et services publics

Zone Un : secteurs d'espaces verts urbains

Zone Up : quartier de Port Camargue

- Secteurs Up1 : habitat collectif localisé à Port Camargue

Zone Uport : zones dédiée aux équipements techniques nécessaires à la navigation (pontons, berges, etc.)

- Secteur Ut1 : village de vacances « Presqu'île du Ponant » ayant la spécificité d'être implantée en partie sur le territoire communal du Grau du Roi et en partie sur celui de la Grande Motte

Zone 2AU : zone à urbaniser faisant l'objet d'un projet d'écoquartier

Zone A : zone agricole

Zone N : zone naturelle
Secteur Ncamp : camping de l'Espiguette
Secteur Nd : dépôt d'hydrocarbures
Secteur Nep : déchetterie et station d'épuration intercommunale
Secteurs Nl : secteurs protégés de la bande littorale
Secteur Nler : secteurs protégés de la bande littorale et de l'étang du Ponant également identifiés en espaces remarquables

